



L'INJUSTE SYSTÈME D'ÉDUCATION QUÉBÉCOIS

L'équité du système d'éducation québécois comparée à celle des autres systèmes d'éducation provinciaux en vertu de données inédites de l'enquête PISA



Octobre 2019 / Mise à jour juin 2020

L'injuste système d'éducation québécois

L'équité du système d'éducation québécois comparée à celle des autres systèmes d'éducation provinciaux en vertu de données inédites de l'enquête PISA

Mouvement L'école ensemble

ecoleensemble.com

[@ecoleensemble](https://twitter.com/ecoleensemble)

À propos du Mouvement L'école ensemble

Créé en juin 2017 à l'initiative de parents, le Mouvement L'école ensemble fait campagne contre la ségrégation scolaire au Québec et propose des solutions politiques pour en arriver à une école équitable, sereine, commune et efficace.

Remerciements

Nous désirons remercier nos donateurs qui, par leurs généreuses contributions, ont rendu possible cette publication.

Merci également aux chercheurs du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de leur accueil chaleureux à Paris. Leur travail d'extraction des données québécoises de l'enquête PISA a rendu possible cette publication. Toute erreur, omission, de même que toutes les analyses de ce rapport, sont de la seule responsabilité du Mouvement L'école ensemble.

© Mouvement L'école ensemble, 2019

Table des matières

Mise à jour – juin 2020.....	p. 4
Résumé.....	p. 5
Introduction.....	p. 6
Résultats.....	p. 9
Conclusion et recommandations.....	p. 18
Annexes A et B.....	p. 23

Mise à jour – juin 2020

Nous devons vous informer d'une erreur dans notre rapport d'octobre 2019, « L'injuste système d'éducation québécois ». Cette erreur nous a été portée à notre attention le 4 juin 2020 lors d'une entrevue avec le journaliste Francis Vailles de La Presse.

Le rapport présente les résultats inédits d'indicateurs d'équité tirés du rapport PISA pour les provinces canadiennes. Seuls les résultats au niveau « canadien » (moyenne des provinces) étaient auparavant disponibles. Pour tous les indicateurs, le Québec se classait dernier au pays. Sauf que nous n'avons pas tenu compte de l'erreur standard, c'est-à-dire la marge d'erreur des résultats. Cette marge est relativement petite au niveau national, mais peut prendre de l'importance lorsqu'on arrive au niveau provincial. En appliquant cette marge d'erreur, on constate que pour la plupart des indicateurs, les chiffres ne sont plus statistiquement significatifs. Cela ne change pas les résultats en tant que tels, mais cela change la validité scientifique liée à l'interprétation de ces résultats. On ne peut pas dire hors de tout doute raisonnable que, par exemple, le Québec est dernier au pays pour tel indicateur.

Toutefois, il existe un indicateur (sur les 4) pour lequel des provinces ont des résultats statistiquement significatifs. Il s'agit de l'écart de performance des élèves défavorisés selon qu'ils fréquentent une école favorisée ou défavorisée. Cet indicateur, appelé le « double désavantage » par l'OCDE, est crucial, étant en prise directe avec le niveau de ségrégation scolaire des systèmes éducatifs. Le rapport initial montrait le Québec dernier sur 7 provinces (le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ne faisaient pas partie du portrait puisqu'elles comptaient trop peu d'observations pour être fiables). En tenant compte de la marge d'erreur, on peut dire que le Québec a des résultats inférieurs de façon statistiquement significative à 4 provinces canadiennes (Alberta, Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador et Saskatchewan). Vous aurez compris qu'on ne peut conclure que le Québec fait mieux ou moins bien que l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Donc si globalement les chiffres sont moins concluants que ce que le rapport présentait, certaines des données gardent leur validité et leur utilité pour comprendre l'enjeu social majeur qu'incarne notre système d'éducation à trois vitesses.

Cette version mise à jour du rapport présente donc les chiffres des provinces pour les quatre indicateurs accompagnés cette fois de leur marge d'erreur (S.E., *standard error* dans les tableaux en anglais) et de l'intervalle de confiance.

Résumé

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mesure les performances des systèmes éducatifs de ses États membres grâce au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Comme la ségrégation scolaire affecte négativement la performance de plusieurs de ses membres, l'OCDE s'intéresse de plus en plus aux enjeux concernant l'équité des systèmes d'éducation. Ainsi, elle a publié en octobre 2018 un important rapport sur le sujet intitulé *Equity in Education – Breaking Down Barriers to Social Mobility*.

Globalement, le Canada y est décrit comme faisant partie du peloton de tête pour ce qui est de l'égalité des chances. Sauf qu'il n'existe pas de système d'éducation canadien, mais bien 10 systèmes d'éducation provinciaux distincts.

Connaissant la situation du Québec en ce qui a trait à la ségrégation scolaire causée par l'existence des réseaux privé subventionné, public sélectif et public ordinaire, le Mouvement L'école ensemble a voulu savoir comment le système d'éducation du Québec se comparait à ceux des autres provinces. Nous avons donc demandé et obtenu de l'OCDE les chiffres de chacune des provinces canadiennes. Le présent rapport présente donc pour la première fois une comparaison entre le degré d'équité du système d'éducation québécois et celui des autres systèmes d'éducation provinciaux.

Les résultats du Québec sont lamentables. Pour chacun des quatre indicateurs principaux, le Québec est dernier au Canada. Et souvent de très loin.

Si ce n'était du Québec, la performance des provinces canadiennes permettrait au Canada de se hisser sur le podium mondial avec les pays scandinaves et baltes. Le Québec, lui, a le niveau d'iniquité de ses voisins américains.

Ce caractère inéquitable du système d'éducation québécois a un prix très lourd, et nos piètres résultats d'ensemble nous le rappellent régulièrement, surtout en ce qui concerne le décrochage des élèves et des enseignants.

Le tri des élèves ne donne de bons résultats nulle part. Rappelons le constat de l'OCDE : « dans les systèmes d'éducation plus équitables, davantage d'élèves défavorisés sont performants ». Plus de mixité sociale permet un système plus équitable, ce qui, en retour, augmente l'efficacité du système.

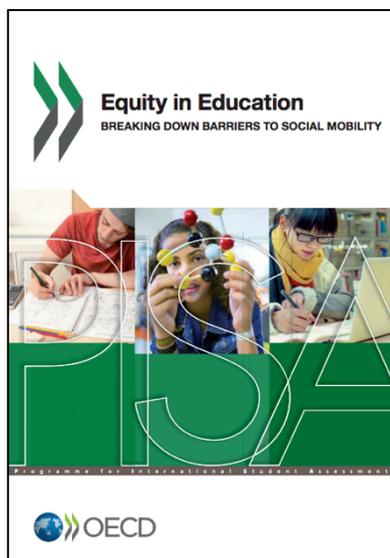
Pour briser le cercle vicieux de la ségrégation scolaire au Québec, nos deux recommandations principales sont de 1) mettre fin à tout financement public direct ou indirect des écoles privées et 2) mettre fin à la sélection des élèves au public, au primaire comme au secondaire.

Introduction

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est un ensemble d'études menées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) visant à mesurer les performances des systèmes éducatifs des États membres et de certains pays non membres.

Basée à Paris, l'OCDE est une organisation internationale d'études économiques dont les 36 pays membres ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché. Le Canada en est membre depuis sa fondation en 1961.

Comme la ségrégation scolaire affecte négativement la performance de plusieurs de ses membres, l'OCDE s'intéresse de plus en plus aux enjeux concernant l'équité des systèmes d'éducation. Ainsi, elle a publié en octobre 2018 un important rapport sur le sujet intitulé *Equity in Education – Breaking Down Barriers to Social Mobility*.



Ce rapport s'appuie sur les résultats de l'enquête 2015 du PISA qui s'est concentrée sur la performance en science. Les examens PISA sont réalisés à chaque trois ans. Les mathématiques, la lecture et les sciences sont évaluées, mais chaque édition analyse de plus près l'une de ces matières. L'évaluation 2018, qui sera rendue publique en décembre 2019, sera axée sur la lecture.

Distinguer équité et égalité

L'OCDE rappelle dans son rapport qu'en éducation, l'équité signifie qu'un système éducatif fournit les mêmes chances d'apprendre à tous les élèves :

« Par équité, on n'entend pas l'obtention des mêmes résultats éducatifs par tous les élèves, mais plutôt l'absence de lien entre les différences de résultats entre les élèves et le milieu dont ils sont issus ou les facteurs économiques et sociaux sur lesquels ils ne peuvent exercer aucun contrôle. En éducation, l'équité signifie que des élèves issus de milieux socio-économiques différents atteignent des niveaux similaires de performance scolaire et de bien-être social et affectif, et ont la même probabilité d'obtenir un diplôme de l'enseignement postsecondaire. ¹»

On peut donc dire qu'**équité** est synonyme de **justice** ou encore d'**égalité des chances**.

¹ OECD (2018), *Equity in Education: Breaking Down Barriers to Social Mobility*, PISA, OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264073234-en>

² PISA à la loupe, n° 89, *L'équité en éducation peut-elle favoriser la mobilité sociale*, octobre 2018, read.oecd-ilibrary.org/education/l-equite-dans-l-education-peut-elle-favoriser-la-mobilite-

Le rôle de l'équité

L'OCDE définit clairement le rôle central que joue l'équité dans les systèmes d'éducation : « Le statut socio-économique a une forte incidence sur la performance des élèves, **mais dans les systèmes d'éducation plus équitables, davantage d'élèves défavorisés sont performants**² ». [nous soulignons]

Partout dans le monde, les enfants défavorisés ont une tendance à réussir généralement moins bien. Dans un système équitable, comme en Finlande, cette différence de performance est fortement atténuée. À l'inverse, dans un système inéquitable comme celui du Québec, les inégalités à la ligne de départ se retrouvent quasiment telles quelles à la ligne d'arrivée.

Le Québec et la ségrégation scolaire

Ce qui différencie un système inéquitable d'un autre qui ne l'est pas, c'est le niveau de ségrégation scolaire. On peut définir la ségrégation scolaire comme la séparation des enfants dans des écoles ou des programmes différents, en fonction du revenu de leurs parents et/ou de leurs résultats scolaires.

Or avec plus de 41 % de ségrégation scolaire au Québec [au secondaire : 21 % d'enfants choisis par le privé³ et au moins 20 %⁴ d'enfants triés par les écoles publiques sélectives], il ne faut pas se surprendre de nos résultats médiocres :

- Un quart des élèves du secondaire décrochent;
- Les coûts pour le Trésor public du décrochage ont été évalués à 2 milliards de dollars annualisés par BMO en 2009;
- Un quart des enseignants quittent la profession durant leurs cinq premières années sur le marché du travail;
- 53 % des 16-65 ans ont des compétences faibles ou insuffisantes en littératie.

Et c'est sans parler de notre cohésion sociale mise à mal par cette compartimentation précoce des enfants : les plus favorisés se sentent de moins en moins concernés par le destin de l'ensemble de la société.

² PISA à la loupe, n° 89, *L'équité en éducation peut-elle favoriser la mobilité sociale*, octobre 2018, read.oecd-ilibrary.org/education/l-equite-dans-l-education-peut-elle-favoriser-la-mobilite-sociale_c6d9bb42-fr#page2.

³ Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, bdso.gouv.qc.ca.

⁴ Le Ministère de l'Éducation ne rend public aucun portrait détaillé de la fréquentation des projets particuliers sélectifs. Dans un avis de 2007 [cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0454-01.pdf], le Conseil supérieur de l'éducation estimait la proportion d'élèves dans des projets particuliers à 20 % en qualifiant ce chiffre de conservateur. Le ministre actuel a avoué en commission parlementaire n'avoir aucun portrait de la situation et s'est engagé à l'obtenir de son ministère [lapresse.ca/actualites/education/201904/09/01-5221577-programmes-particuliers-roberge-nest-plus-certain-de-plafonner-les-frais.php].

Les résultats « canadiens »

En plus de son rapport global sur l'équité en éducation, l'OCDE a publié une série de *Notes par pays*, dont une pour le Canada⁵.



Article du *Devoir*, 24 octobre 2018

Cette note regroupe les résultats du Canada pour les principaux indicateurs d'équité. Globalement, le Canada y est décrit comme faisant partie du peloton de tête pour ce qui est de l'égalité des chances. La couverture médiatique locale est allée dans le même sens.

Sauf qu'il n'existe pas de système d'éducation canadien, mais bien 10 systèmes d'éducation provinciaux distincts.

Connaissant la situation du Québec en ce qui a trait à la ségrégation scolaire, le Mouvement L'école ensemble a voulu savoir comment le système d'éducation du Québec se comparerait à ceux des autres provinces en ce qui a trait à son iniquité.

Nous avons donc demandé et obtenu de l'OCDE les chiffres de chacune des provinces canadiennes.

Les résultats provinciaux permettent de remettre en perspective l'équité du système d'éducation québécois. Nous avons peu d'espoir de voir le Québec faire bonne figure; les résultats sont en fait lamentables.

Le rapport suivant présente donc pour la première fois une comparaison entre le degré d'équité du système d'éducation québécois et celui des autres systèmes d'éducation provinciaux en vertu de données inédites de l'enquête PISA.

⁵ OECD (2018), *Equity in Education: Breaking Down Barriers to Social Mobility – Country Note : Canada*, PISA, OECD Publishing, Paris. www.oecd.org/pisa/Equity-in-Education-country-note-Canada.pdf

Résultats

Plusieurs indicateurs permettent d'établir de quelle manière un système d'éducation promeut ou non l'égalité des chances. Sans les hiérarchiser formellement, l'OCDE compte sur quatre indicateurs principaux pour dresser un portrait le plus complet possible :

1. Variation de la performance associée à des différences de statut socio-économique
2. Écart de performance entre élèves favorisés/défavorisés
3. Pourcentage d'élèves défavorisés dans des écoles favorisées/défavorisées
4. Écart de performance des élèves défavorisés selon qu'ils fréquentent une école favorisée/défavorisée

L'enquête PISA mesure le statut socio-économique grâce à l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC). Cet indice est dérivé des informations fournies par les élèves sur la profession et le niveau de formation de leurs parents, ainsi que sur les biens culturels et les ressources pédagogiques dont ils disposent à la maison. Les élèves favorisés sont ceux qui se situent dans le quartile supérieur de la répartition SESC de leur pays ; les élèves défavorisés sont ceux qui se situent dans le quartile inférieur [voir Annexe A pour la méthodologie de l'OCDE].

Ce chapitre présente les résultats du Québec et des autres provinces pour chacun de ces indicateurs.⁶

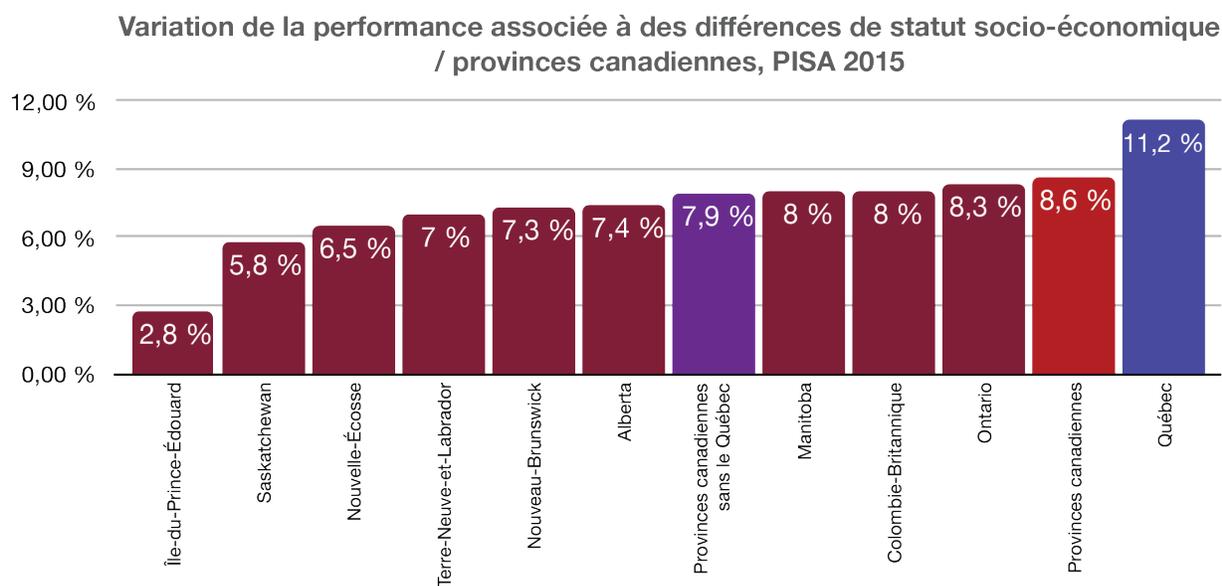
⁶ Note méthodologique : L'OCDE doit traiter le Canada comme s'il avait un système d'éducation national et présente une moyenne « Canada » des ses indices. Toutefois, cette moyenne est réalisée en effectuant une nouvelle répartition du quartile d'enfants défavorisés à l'échelle canadienne, ce qui altère les dynamiques de ségrégation scolaire des systèmes d'éducation (provinciaux) du pays. Nous avons donc plutôt choisi de calculer des moyennes « provinces canadiennes ». L'OCDE nous a fourni les tailles d'échantillons provinciaux pour que nous puissions pondérer les moyennes des provinces en fonction de la taille de leur population.

1-Variation de la performance associée à des différences de statut socio-économique

Cet indicateur est sans doute le plus efficace pour bien comprendre si un système éducatif fournit les mêmes chances d'apprendre à tous les élèves. Il prend en compte la variation de performance entre élèves favorisés et défavorisés et indique à quel point la différence s'explique par le statut socio-économique de la famille de l'élève.

L'indicateur permet de dire que dans tel pays, x % de la différence entre élèves favorisés et défavorisés s'explique par des facteurs socio-économiques. Plus le pourcentage est faible, plus le système est juste.

Graphique 1



Mise à jour juin 2020 :

	Performance in science, by socio-economic status											
	Bottom quarter of socio-economic status		Second quarter of socio-economic status		Third quarter of socio-economic status		Top quarter of socio-economic status		Difference Top - Bottom		Variation in science performance explained by students' socio-economic	
	Mean score	S.E.	Mean score	S.E.	Mean score	S.E.	Mean score	S.E.	Dif.	S.E.	%	S.E.
Canada	492	(2,7)	518	(2,5)	542	(3,1)	563	(2,9)	71	(3,4)	8,8	(0,7)
Alberta	513	(6,3)	528	(5,6)	550	(5,9)	576	(5,5)	63	(7,1)	7,4	(1,4)
British Columbia	511	(5,7)	521	(7,1)	552	(7,9)	577	(6,8)	67	(8,2)	8,0	(1,7)
Manitoba	468	(7,3)	493	(8,4)	507	(6,1)	533	(5,4)	65	(8,0)	8,0	(1,8)
New Brunswick	475	(9,0)	499	(7,9)	509	(5,9)	544	(5,9)	70	(11,0)	7,3	(2,1)
Newfoundland and Labrador	472	(6,9)	502	(6,5)	521	(6,7)	532	(6,3)	60	(8,3)	7,0	(1,9)
Nova Scotia	491	(5,1)	508	(8,7)	532	(6,4)	548	(7,0)	57	(7,6)	6,5	(1,6)
Ontario	487	(5,0)	517	(4,4)	540	(5,1)	558	(5,9)	70	(6,3)	8,3	(1,3)
Prince Edward Island	482	(9,1)	516	(12,0)	526	(10,8)	527	(12,8)	35	(16,5)	2,8	(2,1)
Quebec	495	(6,0)	529	(5,3)	553	(7,7)	573	(6,4)	78	(7,5)	11,2	(1,9)
Saskatchewan	470	(6,6)	493	(5,6)	497	(5,3)	524	(5,4)	54	(7,7)	5,8	(1,4)

Source: PISA 2015 Dataset

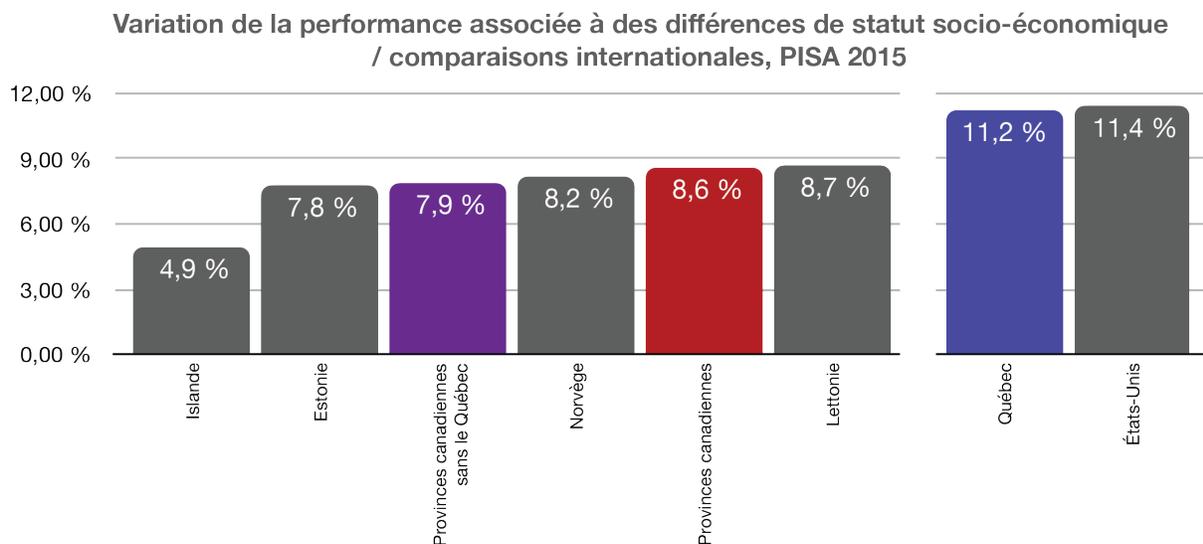
* Le calcul de l'intervalle de confiance à 95% a utilisé tous les chiffres significatifs des données et arrondi au dixième pour présentation des résultats

Pour cet indicateur, le Québec est dernier au pays, et de loin : 11,2 % de la différence de résultats scolaires entre enfants québécois favorisés et défavorisés est attribuable au statut socio-économique des familles. Le Québec se distingue au Canada par l'injustice

criante de son système d'éducation. La moyenne des provinces est de 8,6 %. Mais cette moyenne inclut le boulet québécois : la moyenne des provinces *sans le Québec* s'améliore nettement en passant à 7,9 %.

Le prochain graphique présente les résultats d'autres pays pour le même indice de manière à situer le Québec internationalement.

Graphique 2



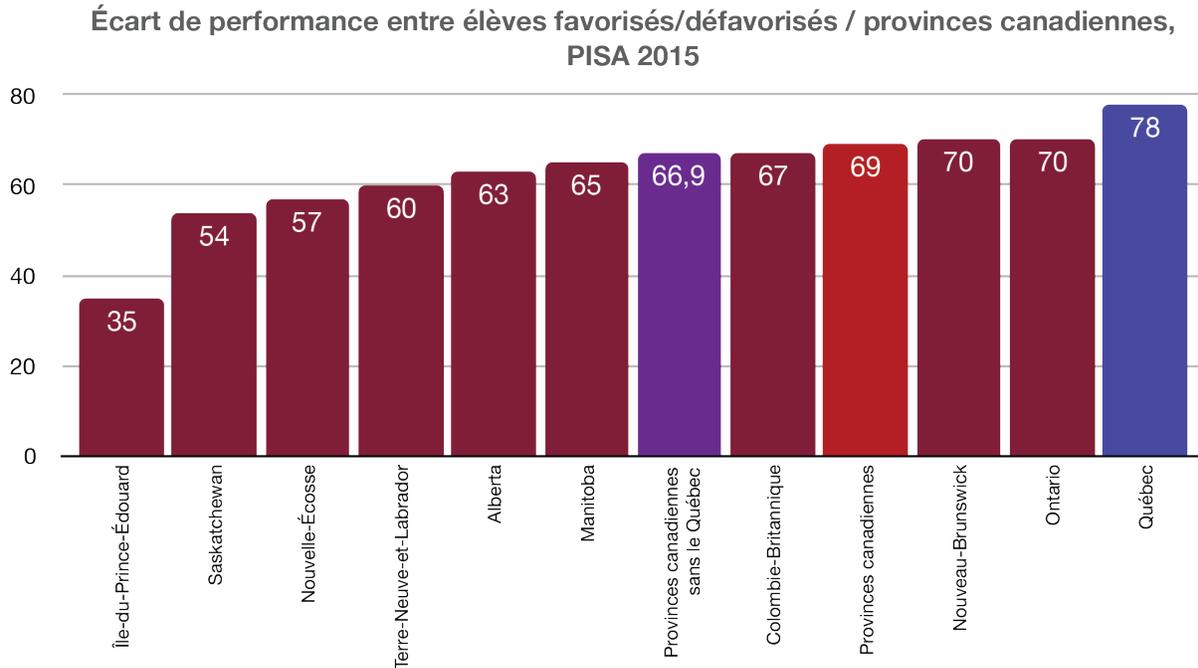
Ce graphique présente les cinq meilleures performances en équité mondialement pour 2015. On y retrouve des pays baltes et scandinaves ainsi que les provinces canadiennes en 4^e place. Le Québec est, selon cet important indicateur, loin des meneurs et est en fait très près des États-Unis pour ce qui est de l'égalité des chances en éducation.

On remarque aussi que si les provinces canadiennes étaient délestées du poids du Québec, leur performance s'améliorerait suffisamment pour faire monter le Canada sur le podium mondial en compagnie de l'Islande et de l'Estonie.

2-Écart de performance entre élèves favorisés/défavorisés

Cet indicateur mesure l'écart de performance entre les élèves favorisés et défavorisés. Plus le chiffre est élevé, plus le système éducatif est inéquitable.

Graphique 3



Mise à jour juin 2020 :

	Performance in science, by socio-economic status												Écart de performance entre élèves favorisés et défavorisés intervalle de confiance *
	Bottom quarter of socio-economic status		Second quarter of socio-economic status		Third quarter of socio-economic status		Top quarter of socio-economic status		Difference Top - Bottom		Variation in science performance explained by students' socio-economic		
	Mean score	S.E.	Mean score	S.E.	Mean score	S.E.	Mean score	S.E.	Dif.	S.E.	%	S.E.	
Canada	492	(2,7)	518	(2,5)	542	(3,1)	563	(2,9)	71	(3,4)	8,8	(0,7)	
Alberta	513	(6,3)	528	(5,6)	550	(5,9)	576	(5,5)	63	(7,1)	7,4	(1,4)	de 48,8 à 77,3
British Columbia	511	(5,7)	521	(7,1)	552	(7,9)	577	(6,8)	67	(8,2)	8,0	(1,7)	de 50,2 à 83,0
Manitoba	468	(7,3)	493	(8,4)	507	(6,1)	533	(5,4)	65	(8,0)	8,0	(1,8)	de 48,9 à 81,0
New Brunswick	475	(9,0)	499	(7,9)	509	(5,9)	544	(5,9)	70	(11,0)	7,3	(2,1)	de 47,6 à 91,7
Newfoundland and Labrador	472	(6,9)	502	(6,5)	521	(6,7)	532	(6,3)	60	(8,3)	7,0	(1,9)	de 43,2 à 76,3
Nova Scotia	491	(5,1)	508	(8,7)	532	(6,4)	548	(7,0)	57	(7,6)	6,5	(1,6)	de 41,7 à 72,1
Ontario	487	(5,0)	517	(4,4)	540	(5,1)	558	(5,9)	70	(6,3)	8,3	(1,3)	de 57,8 à 82,9
Prince Edward Island	482	(9,1)	516	(12,0)	526	(10,8)	527	(12,8)	35	(16,5)	2,8	(2,1)	de 2,1 à 68,2
Quebec	495	(6,0)	529	(5,3)	553	(7,7)	573	(6,4)	78	(7,5)	11,2	(1,9)	de 62,7 à 92,8
Saskatchewan	470	(6,6)	493	(5,6)	497	(5,3)	524	(5,4)	54	(7,7)	5,8	(1,4)	de 38,2 à 69,2

Source: PISA 2015 Dataset

* Le calcul de l'intervalle de confiance à 95% a utilisé tous les chiffres significatifs des données et arrondi au dixième pour présentation des résultats

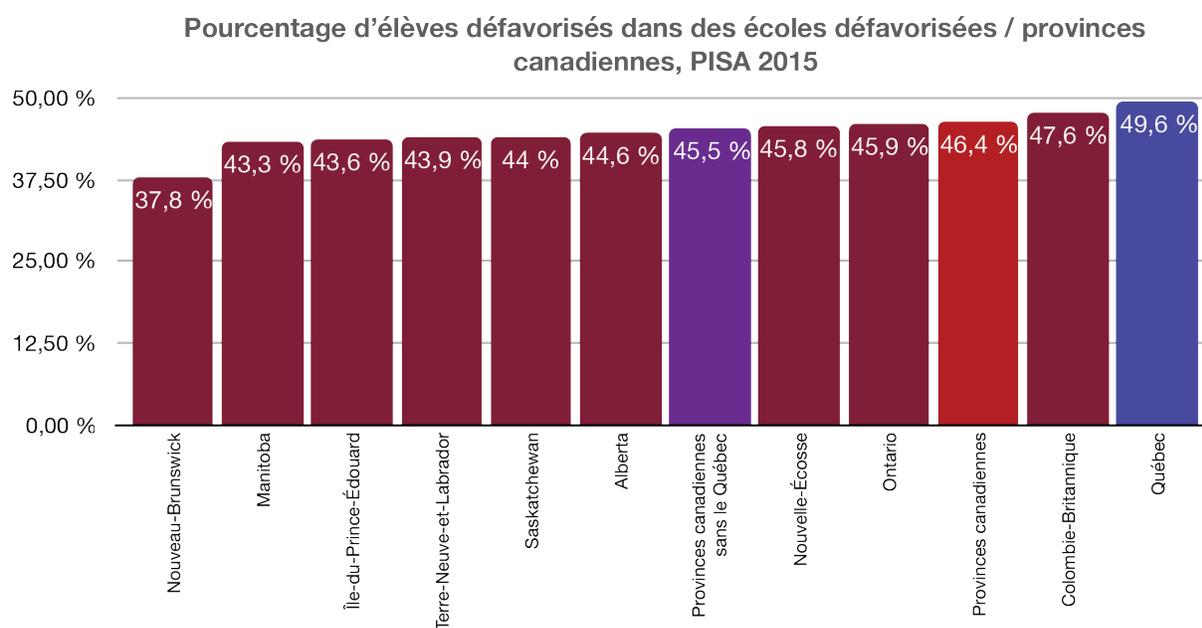
Pour cet indicateur, le Québec est dernier au pays. Avec un écart de performance de 78 points, il se distingue de la moyenne des provinces canadiennes (69). Sans le poids du Québec, la moyenne des provinces baisse à 66,9.

3-Pourcentage d'élèves défavorisés dans des écoles favorisées/défavorisées

Cet indicateur permet de mesurer à quel point les élèves défavorisés sont scolarisés dans des écoles qui sont considérées comme favorisées ou défavorisées. Cet effet de concentration de la défavorisation permet de calculer ce que l'OCDE appelle le *double désavantage*, soit les conséquences pour un élève défavorisé d'être scolarisé dans une école défavorisée (voir résultat n° 4).

Ce graphique présente le pourcentage d'élèves défavorisés dans des écoles défavorisées.

Graphique 4



Mise à jour juin 2020 :

	Percentage of disadvantaged students in...						élèves défavorisés dans écoles défavorisées (%) intervalle de confiance *
	...disadvantaged schools		...schools that are neither advantaged or disadvantaged		...advantaged schools		
	%	S.E.	%	S.E.	%	S.E.	
Canada	45,4	(3,0)	46,6	(2,7)	8,0	(1,1)	
Alberta	44,6	(6,8)	46,3	(6,5)	9,1	(1,9)	de 30,9 à 58,3
British Columbia	47,6	(7,3)	45,9	(7,1)	6,5	(2,3)	de 33,0 à 62,2
Manitoba	43,3	(4,9)	49,8	(4,4)	6,9	(1,5)	de 33,5 à 53,0
New Brunswick	37,8	(5,5)	51,3	(5,2)	10,9	(2,2)	de 26,8 à 48,8
Newfoundland and Labra	43,9	(6,9)	41,8	(6,4)	14,3	(2,7)	de 30,0 à 57,8
Nova Scotia	45,8	(8,1)	47,4	(7,5)	6,9	(2,1)	de 29,6 à 62,0
Ontario	45,9	(6,3)	45,7	(5,8)	8,5	(2,3)	de 33,2 à 58,5
Prince Edward Island	43,6	(4,6)	49,5	(4,7)	6,9	(3,3)	de 34,4 à 52,8
Quebec	49,6	(6,0)	45,2	(6,0)	5,2	(1,4)	de 37,6 à 61,7
Saskatchewan	44,0	(4,7)	44,7	(4,6)	11,3	(1,5)	de 34,6 à 53,4

Source: PISA 2015 Dataset

* Le calcul de l'intervalle de confiance à 95% a utilisé tous les chiffres significatifs des données et arrondi au dixième pour présentation des résultats

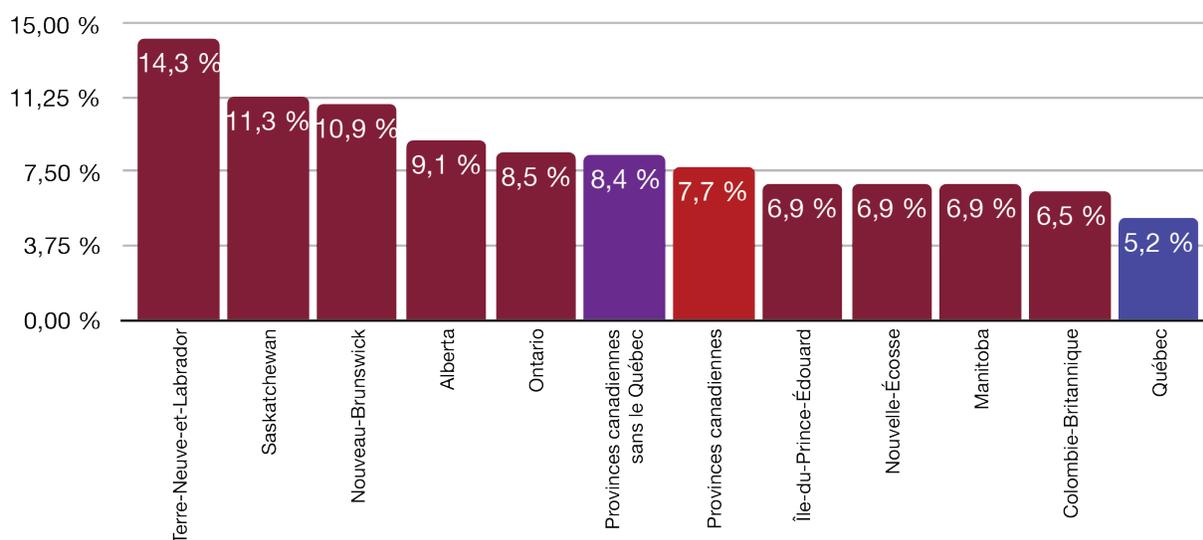
Pour cet indicateur, le Québec est dernier au pays. Avec la moitié de ses élèves défavorisés dans des écoles défavorisées (c'est-à-dire des écoles ayant tendance à accueillir d'autres élèves défavorisés), le Québec se distingue de la moyenne des provinces (46,4 %) et de ses voisins ontariens (45,9 %) et néo-brunswickois (37,8).

Notons que le Québec est même moins équitable que la moyenne des pays de l'OCDE (48 %). En Finlande, pays où cette proportion est la plus faible, 40 % des élèves défavorisés fréquentent une école défavorisée.

Le prochain graphique présente le pourcentage d'élèves défavorisés dans des écoles favorisées.

Graphique 5

Pourcentage d'élèves défavorisés dans des écoles favorisées / provinces canadiennes, PISA 2015



Mise à jour juin 2020 :

	Percentage of disadvantaged students in...						élèves défavorisés dans écoles favorisées (%) intervalle de confiance *
	...disadvantaged schools		...schools that are neither advantaged or disadvantaged		...advantaged schools		
	%	S.E.	%	S.E.	%	S.E.	
Canada	45,4	(3,0)	46,6	(2,7)	8,0	(1,1)	
Alberta	44,6	(6,8)	46,3	(6,5)	9,1	(1,9)	de 5,3 à 13,0
British Columbia	47,6	(7,3)	45,9	(7,1)	6,5	(2,3)	de 1,9 à 11,1
Manitoba	43,3	(4,9)	49,8	(4,4)	6,9	(1,5)	de 3,9 à 10,0
New Brunswick	37,8	(5,5)	51,3	(5,2)	10,9	(2,2)	de 6,6 à 15,2
Newfoundland and Labrador	43,9	(6,9)	41,8	(6,4)	14,3	(2,7)	de 8,9 à 19,7
Nova Scotia	45,8	(8,1)	47,4	(7,5)	6,9	(2,1)	de 2,7 à 11,1
Ontario	45,9	(6,3)	45,7	(5,8)	8,5	(2,3)	de 3,9 à 13,1
Prince Edward Island	43,6	(4,6)	49,5	(4,7)	6,9	(3,3)	de 0,4 à 13,4
Québec	49,6	(6,0)	45,2	(6,0)	5,2	(1,4)	de 2,5 à 8,0
Saskatchewan	44,0	(4,7)	44,7	(4,6)	11,3	(1,5)	de 8,2 à 14,4

Source: PISA 2015 Dataset

* Le calcul de l'intervalle de confiance à 95% a utilisé tous les chiffres significatifs des données et arrondi au dixième pour présentation des résultats

Pour cet indicateur, le Québec est dernier au pays. Les écoles favorisées québécoises n'accueillent que 5,2 % d'enfants défavorisés. Le Québec est loin derrière la moyenne des provinces canadiennes (7,7 %) ainsi que celle de ses voisins ontariens (8,5 %) et néo-brunswickois (10,9 %).

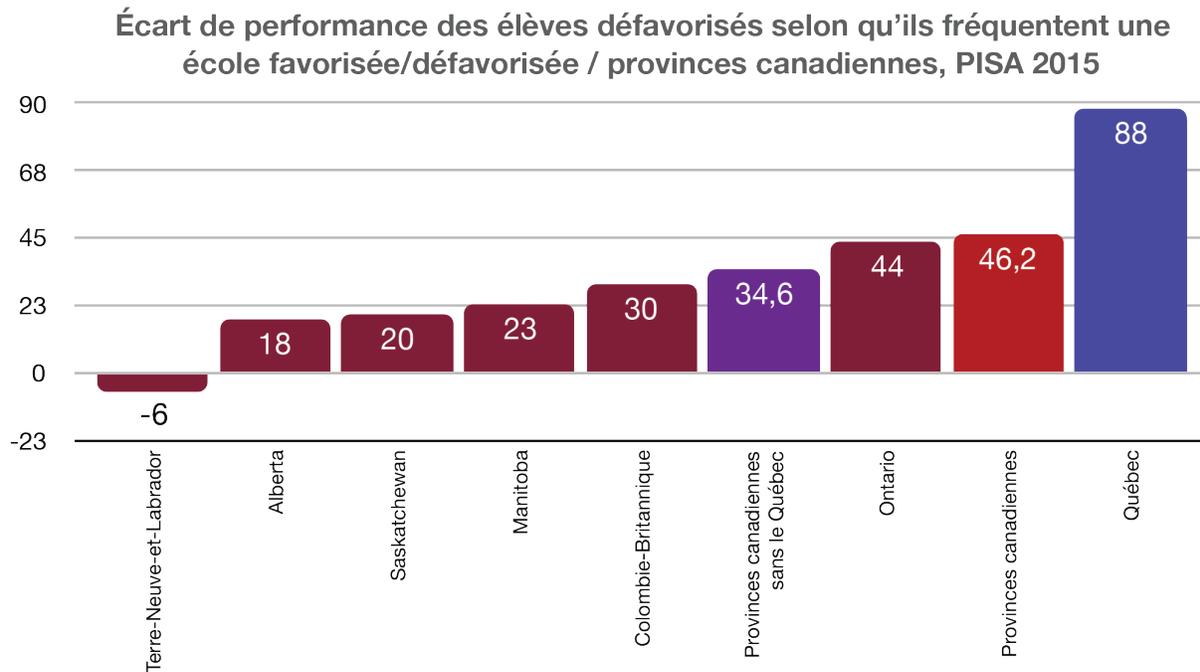
Notons que ce chiffre de 5,2 % concorde avec notre analyse des proportions d'élèves défavorisés dans les réseaux publics et privés au Québec⁷. [Voir tableau à l'Annexe B.]

⁷ Comme le gouvernement du Québec ne publie pas de chiffres sur la défavorisation des élèves des réseaux public et privé, nous avons dû recourir aux données de PISA 2012 [journaldequebec.com/2018/09/09/six-fois-moins-deleves-defavorises-dans-les-ecoles-privées-du-quebec] pour établir la proportion de défavorisation des deux réseaux. La proportion d'élèves défavorisés dans les écoles privées est de **5,6 %** comparée à **29,8 %** dans le réseau public. Il faut noter que les données PISA ne permettaient pas de comparer les réseaux public sélectif et public ordinaire; si cela avait été le cas, ce facteur de six (six fois plus d'enfants défavorisés au public qu'au privé) aurait assurément été plus élevé.

4-Écart de performance des élèves défavorisés selon qu'ils fréquentent une école favorisée/défavorisée

Cet indicateur calcule la différence de performance entre les enfants défavorisés qui fréquentent une école défavorisée et ceux fréquentant une école favorisée. Cet important indicateur est en prise directe avec le niveau de ségrégation scolaire des systèmes éducatifs : il calcule ce que l'OCDE appelle le *double désavantage*.

Graphique 6



Note : L'absence du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, et de l'Île-du-Prince-Édouard signifie qu'il y a trop peu d'observations pour fournir des estimations fiables.

Mise à jour juin 2020 :

	Percentage of disadvantaged students in...						Score-point difference in science associated with attending an advantaged versus a disadvantaged school, among disadvantaged students		intervalle de confiance *
	...disadvantaged schools		...schools that are neither advantaged or disadvantaged		...advantaged schools		Score dif.	S.E.	
	%	S.E.	%	S.E.	%	S.E.			
Canada	45,4	(3,0)	46,6	(2,7)	8,0	(1,1)	46	(8,3)	
Alberta	44,6	(6,8)	46,3	(6,5)	9,1	(1,9)	18	(18,9)	de -19,7 à 55,8
British Columbia	47,6	(7,3)	45,9	(7,1)	6,5	(2,3)	30	(22,6)	de -15,3 à 75,1
Manitoba	43,3	(4,9)	49,8	(4,4)	6,9	(1,5)	23	(15,6)	de -7,9 à 54,4
New Brunswick	37,8	(5,5)	51,3	(5,2)	10,9	(2,2)	c	c	
Newfoundland and Labrado	43,9	(6,9)	41,8	(6,4)	14,3	(2,7)	-6	(21,8)	de -49,9 à 37,2
Nova Scotia	45,8	(8,1)	47,4	(7,5)	6,9	(2,1)	c	c	
Ontario	45,9	(6,3)	45,7	(5,8)	8,5	(2,3)	44	(14,6)	de 14,8 à 73,0
Prince Edward Island	43,6	(4,6)	49,5	(4,7)	6,9	(3,3)	c	c	
Quebec	49,6	(6,0)	45,2	(6,0)	5,2	(1,4)	88	(14,0)	de 60,0 à 116,0
Saskatchewan	44,0	(4,7)	44,7	(4,6)	11,3	(1,5)	20	(14,0)	de -7,8 à 48,0

Source: PISA 2015 Dataset

Notes: "c" means there are too few observations or no observation to provide reliable estimates (i.e. there are fewer than 30 students or fewer than 5 schools with valid data).

* Le calcul de l'intervalle de confiance à 95% a utilisé tous les chiffres significatifs des données et arrondi au dixième pour présentation des résultats

Pour cet indicateur crucial, le Québec est dernier au pays. La différence est considérable avec les autres provinces canadiennes. Les enfants québécois défavorisés qui sont scolarisés dans des écoles dont le profil socio-économique des élèves est défavorisé ont une performance moyenne inférieure de 88 points à ceux qui sont dans des écoles favorisées. La moyenne des provinces canadiennes est de 46,2 points. Sans le Québec, le reste du Canada se tire beaucoup mieux d'affaire avec une moyenne qui passe à 34,6 points.

La moyenne de l'OCDE est de 78 points d'écart. Dans certains pays performants (Islande, Finlande, Norvège), on n'observe aucun point d'écart de performance chez les élèves défavorisés selon le type d'établissement qu'ils fréquentent.

Conclusion et recommandations

Peu importe comment on choisit de considérer les faits consignés dans ce rapport, une seule conclusion s'impose : **en matière d'égalité des chances, le Québec a le système scolaire le plus injuste au pays**. Le Québec est bon dernier dans tous les indicateurs choisis par l'OCDE pour évaluer l'équité en éducation. Plus que partout ailleurs au Canada, c'est au Québec que le milieu dont sont issus les enfants a le plus de conséquences sur leurs résultats scolaires. Le système d'éducation québécois se contente de reproduire les inégalités sociales. Au Québec, l'éducation n'est pas un ascenseur social.

Les causes

Les résultats désolants du Québec en matière d'égalité des chances sont bien sûr la conséquence directe de sa politique officieuse de ségrégation scolaire. En votant le financement public des écoles privées il y a 50 ans, l'Union nationale a ouvert la porte au contournement de la carte scolaire par les parents favorisés. L'engouement pour le privé subventionné est allé s'accroissant jusqu'à nos jours, favorisant ainsi un écrémage constant des écoles publiques. Le cercle vicieux s'est renforcé quand le réseau public a créé les écoles à projet particulier, manière d'aller concurrencer le privé sur son terrain, celui du tri des enfants.

Jamais l'Assemblée nationale n'a voté de loi faisant de la ségrégation scolaire la base de notre système éducatif. Pourtant, dans les faits, c'est bien d'une politique qu'il faut parler. Les réseaux privé subventionné, public sélectif et public ordinaire sont là pour nous le rappeler.

L'équité comme objectif et solution

Le tri des élèves ne donne de bons résultats nulle part. Rappelons le constat de l'OCDE : « dans les systèmes d'éducation plus équitables, davantage d'élèves défavorisés sont performants ». Plus de mixité sociale permet un système plus équitable, ce qui, en retour, augmente l'efficacité du système.

L'exemple finlandais est à cet égard éloquent. La décision d'intégrer le réseau d'écoles privées au réseau public prise dans les années 1970 découlait au départ d'un souci de cohésion nationale. Quand les premiers palmarès internationaux ont propulsé la Finlande au rang de superpuissance de l'éducation, les Finlandais ont été les premiers surpris! C'est à ce moment qu'ils ont compris que l'équité était un vecteur d'excellence. En fait, leur système éducatif est efficace *parce qu'il est équitable*.

Les Québécois ont donc à portée de main un outil formidable : l'équité. La favoriser en éducation permet sans coûts supplémentaires de tirer vers le haut les résultats d'ensemble.

Recommandations

1. **Mettre fin à tout financement public direct ou indirect des écoles privées.**
2. **Mettre fin à la sélection des élèves au public, au primaire comme au secondaire.**

Ces changements permettront la création d'un nouveau réseau public unifié dynamisé par un afflux massif d'élèves performants provenant du privé subventionné et du public sélectif. Ce nouveau réseau permettra de mettre en place nos recommandations 3 et 4 :

3. **Au sein d'une classe commune, maintenir l'enseignement différencié pour les élèves en difficulté et l'élargir aux élèves les plus performants.**
4. **Doter chaque école du nouveau réseau public unifié de son propre bassin scolaire. La carte des bassins devra être configurée pour garantir la plus grande mixité sociale possible. Comme la carte électorale, la carte scolaire sera reconfigurée à intervalles réguliers.**

Mise en œuvre

Ces recommandations mèneront à une transformation majeure du système d'éducation au Québec. Voici des précisions pour le législateur :

Au sujet de la fin du financement du privé par les contribuables

En nous basant sur le modèle ontarien, nous devrions assister à une fonte des effectifs du privé de 21 % à 5 % des élèves du secondaire à cause des frais de scolarité qui augmenteront. Les écoles privées verront leur modèle d'affaires s'écrouler. Elles auront alors à réaliser une étude de marché pour déterminer si leur territoire contient suffisamment de parents capables et intéressés à payer des frais de scolarité élevés.

Certaines écoles privées auront un marché suffisant pour maintenir leurs opérations sans subventions des contribuables, mais la plupart devront trouver un nouveau modèle pour continuer leur mission d'enseignement. Dans les commissions scolaires en manque de locaux pour accueillir les élèves en provenance du privé, la plupart de ces anciennes écoles privées pourront être acquises par le Ministère de l'Éducation et intégrées au nouveau réseau public unifié avec leurs employés. Cette transition ressemblera en fait à celle à laquelle on assiste depuis 25 ans, c'est-à-dire le transfert des établissements des congrégations religieuses à des OBNL. Rappelons que ces OBNL n'ont pas payé pour les établissements et n'ont qu'un rôle de fiduciaire de la mission d'enseignement. Elles ne pourraient donc pas vendre « leur » établissement à un

promoteur qui voudrait en faire autre chose : elles doivent maintenir la mission d'enseignement. C'est donc dans le cadre d'un réseau public unifié que les anciennes écoles privées subventionnées continueront leur travail. Notons qu'il n'est donc pas question d'interdire le réseau privé.

Au sujet de la fin de la sélection au public

La fin de la sélection au public couplée à la fin des subventions au privé donnera naissance à un « vrai privé » et à un « public unifié »; ce dernier sera dynamisé par un afflux massif d'élèves performants provenant du privé subventionné et du public sélectif. Il s'agira donc d'un changement d'image complet pour le public (et son école ordinaire) qui ne sera donc plus perçu par la population comme un réseau pour les perdants. Retenir enfants, parents et enseignants sera donc beaucoup plus simple. Les bénéfices pour les résultats scolaires sont évidents, mais ce sera aussi le cas des coûts en ressources humaines : il faut prévoir une baisse marquée des épuisements professionnels et du nombre d'enseignants qui quittent la profession.

Il faut aussi prévoir que nous assisterons à une nouvelle sorte de concurrence entre les écoles. Non plus une guerre pour les meilleurs élèves, mais plutôt un nivellement par le haut. Comme les écoles publiques seront désormais à armes égales, pour ainsi dire, elles n'auront plus à se défendre contre des concurrents qui viendraient « voler » leurs élèves. S'ensuivra une nouvelle culture de collaboration dans laquelle l'échange de bonnes pratiques se fera sans arrière-pensée.

Au sujet de l'offre d'enseignement enrichi

Plusieurs parents retirent actuellement leurs enfants de l'école publique ordinaire parce qu'ils anticipent que la cadence d'apprentissage sera trop lente. Le nouveau public unifié, en accueillant 76 % des élèves du privé (en se basant sur un vrai privé qui ne serait plus fréquenté que par 5 % des élèves du secondaire) et 100 % des élèves des projets particuliers, verra une hausse immédiate du rythme scolaire. Le taux d'élèves performants bondira et celui des élèves en difficulté diminuera.

Mais le Mouvement L'école ensemble croit qu'il faut aller un peu plus loin. C'est pourquoi nous demandons qu'en parallèle à l'aide aux élèves en difficulté soit développée une aide aux élèves plus performants. Nous croyons qu'il sera ainsi plus facile d'obtenir l'appui des parents aux changements que nous proposons.

Au sujet des projets particuliers

Les projets particuliers sélectifs sont aujourd'hui passés dans les mœurs. On peut légitimement se demander si le simple fait d'instruire les élèves ne devrait pas être une mission suffisante pour l'école québécoise, mais il s'agit d'un débat parallèle à celui sur la ségrégation scolaire.

Les écoles qui voudraient maintenir des projets particuliers pourront le faire sans sélectionner et sans exiger de frais. Il est à prévoir qu'en perdant leur avantage comparatif (un environnement exclusif), les projets particuliers verront leur popularité décliner progressivement.

Au sujet du financement direct et indirect de l'école privée au Québec par les contribuables

Dans son rapport de 2014⁸ (le « rapport Champoux-Lesage », du nom de l'ex-Protectrice du citoyen qui présidait le groupe), un groupe d'experts réunis par le Ministère de l'Éducation démontre noir sur blanc que le chiffre couramment employé pour évaluer la part du financement étatique des écoles privées (60 %) n'est pas valide. Pourquoi? Les élèves du public coûtent plus cher. D'abord parce qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à être en difficulté d'apprentissage. Ensuite parce que l'école publique doit desservir tout le territoire; il faut donc payer des enseignants même là où les classes comptent très peu d'élèves.

Pour comparer des pommes avec des pommes, les experts ont comparé des élèves équivalents dans des écoles de même densité de population. Ils en sont ainsi arrivés à des taux de subventionnement de 74,8 % au secondaire, 63,9 % au primaire et 63,6 % au préscolaire.

Mais ce n'est pas tout. À ces taux, il faut également ajouter le financement *indirect*, c'est-à-dire par les crédits d'impôt (pour service de garde et pour dons de charité). Un rapport⁹ commandé à l'économiste Valérie Vierstraete de l'Université de Sherbrooke par la Fédération des commissions scolaires du Québec en 2014 montre bien le coût pour les contribuables de ces crédits d'impôt.

Dans le cas des crédits d'impôt pour les dons à des établissements d'enseignement privés, le rapport estime qu'ils sont situés entre 16 M\$ et 24 M\$ (en combinant le provincial et le fédéral). Pour ce qui est des crédits d'impôt pour frais de garde d'enfants, le rapport les estime entre 14 M\$ et 20 M\$ selon que l'on inclut ou non les frais de surveillance. Comme les dons concernent avant tout le secondaire, nous avons évalué l'impact des crédits pour dons sur le taux de subventionnement du secondaire en utilisant le chiffre de 20 millions de dollars (situé à mi-chemin de l'estimation du rapport). Cela fait passer le taux de 74,8 % à 79 %.

⁸ *Rapport du comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires*, Québec, mai 2014, p. 128.
education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/rapport_comiteCS_mai2014v3p.pdf

⁹ *Le financement public de l'enseignement privé*, Fédération des commissions scolaires du Québec, juin 2014. fcsq.qc.ca/fileadmin/medias/PDF/Financement_public_de_l_enseignement_privé/Etude-Financement-Public-Enseignement-Privé.pdf

En se basant sur le modèle ontarien où 5 % des élèves fréquentent le privé (non subventionné), on peut estimer qu'environ 20000 élèves québécois fréquenteront le privé non subventionné. Ces élèves ne coûteront plus rien aux contribuables. Cette économie est en fait plus importante que le surcoût lié à l'arrivée des trois quarts des élèves du privé subventionné : l'économie pour les contribuables serait de 14 M\$ annuellement.

Annexes

ANNEXE A

Définition PISA du statut socio-économique

Tiré de OCDE (2016), *Résultats du PISA 2015 (Volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267534-fr>

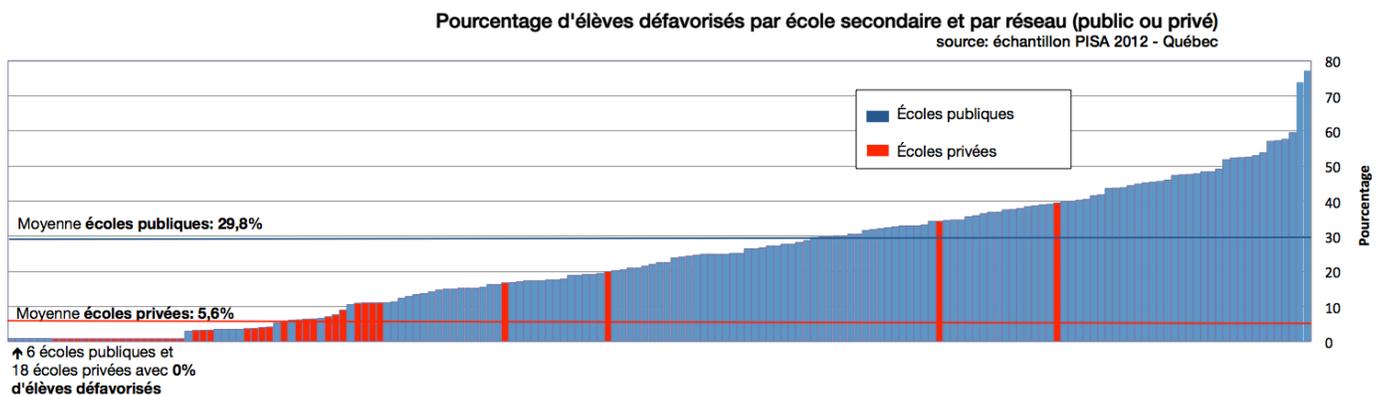
« **Le statut socio-économique** est un vaste concept qui résume de nombreux aspects différents des élèves, des établissements ou des systèmes. Dans l'enquête PISA, le statut socio-économique des élèves est estimé par l'indice PISA de statut économique, social et culturel (**SESC**), lui-même dérivé d'indicateurs tels que le niveau de formation et le statut professionnel de leurs parents, le nombre et le type d'éléments constituant leur patrimoine familial qui sont considérés comme des indicateurs de richesse, et le nombre de livres et autres ressources éducatives dont ils disposent chez eux. L'indice PISA de statut économique, social et culturel est un score composite dérivé de ces indicateurs via une analyse en composantes principales. Il a été élaboré pour être comparable entre les pays. Lors de l'évaluation PISA 2015, l'analyse en composantes principales a pour la première fois été réalisée à pondération égale dans les pays de l'OCDE et les pays et économies partenaires. Tous les pays et économies contribuent donc autant aux scores de l'indice SESC. Toutefois, aux fins de compte-rendu, les valeurs de l'indice SESC sont normalisées, de sorte que la moyenne est égale à 0 et l'écart-type à 1 dans les pays de l'OCDE, dont le coefficient de pondération est équivalent. Pour pouvoir analyser les tendances, l'indice SESC a été calculé lors de l'évaluation PISA 2015 et a été recalculé pour les évaluations précédentes selon une méthodologie similaire (voir le rapport technique sur l'évaluation PISA 2015, *PISA 2015 Technical Report* [OCDE, à paraître en anglais uniquement]).

L'indice SESC permet de comparer des élèves et des établissements dont le profil socio-économique varie. Dans ce rapport, les élèves sont considérés comme **favorisés sur le plan socio-économique** s'ils comptent parmi les 25 % d'élèves dont l'indice SESC est le plus élevé dans leur pays ou économie; les élèves sont considérés comme **défavorisés sur le plan socio-économique** s'ils comptent parmi les 25 % d'élèves dont l'indice SESC est le moins élevé dans leur pays ou économie. Les élèves sont considérés comme **issus d'un milieu socio-économique moyen** s'ils se situent parmi les 50 % médians de leur pays ou économie. Selon la même logique, les établissements sont classés comme favorisés, moyens ou défavorisés sur le plan socio-économique en fonction de l'indice SESC moyen de leur effectif d'élèves.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les parents des élèves favorisés sur le plan socio-économique sont très instruits : une grande majorité d'entre eux sont diplômés de l'enseignement tertiaire (97 %) et exercent une profession intellectuelle qualifiée (94 %). Par contraste, le niveau de formation des parents des élèves défavorisés sur le plan socio-économique est nettement moins élevé. Dans les pays de l'OCDE, 55 % des parents des élèves défavorisés sont au plus diplômés de l'enseignement postsecondaire non tertiaire, 33 % sont au plus diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire, et 12 % seulement sont diplômés de l'enseignement tertiaire. Rares sont les élèves défavorisés dont l'un des deux parents exerce une profession qualifiée (8 %); les parents de la majorité d'entre eux exercent une profession intellectuelle semi-qualifiée (43 %), ou une profession manuelle élémentaire ou semi-qualifiée (49 %) (voir le tableau II.6.2b). »

ANNEXE B

Taux de défavorisation par école secondaire selon le réseau



Ces chiffres sont basés sur l'indice de statut économique, social et culturel de l'enquête PISA.

Au Québec, quelque 200 écoles secondaires sur un total d'environ 520 ont participé à cette enquête en 2012. L'analyse de ces données a été produite par la firme ontarienne MEP Consulting Inc. à la demande du Mouvement L'école ensemble.

Les chiffres pour les écoles publiques (en bleu) amalgament les réseaux publics sélectif et ordinaire.

- Réseau privé : 5,6 %
- Réseau public : 29,8 %
- Parmi l'échantillon PISA 2012, 18 établissements privés et 6 établissements publics n'ont pas d'élèves défavorisés.



Mouvement L'école ensemble
ecoleensemble.com
@ecoleensemble

© Mouvement L'école ensemble, 2019